

Nombre de Conseillers :
en exercice : 33
présents : 21
Votants : 33

L'an deux mille vingt, le dix juillet, le Conseil Municipal s'est réuni à 18 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué.

Date de convocation : 3 juillet 2020

Date d'affichage : 3 juillet 2020

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. ANNE, Mme BARRE, M. BOULLANGER, Mme CORLAY, Mme DAVID, Mme EL DIB, M. EON, M. GODEFROY, Mme KERVOELEN LAGUITTON, M. LAURENT, Mme LEGAULT, M. MOORES, Mme OLBRECHT, M. PARISOT, Mme PHELIPPOT, M. PLEIGNET, M. SCHNEIDER, Mme TURMEL, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : M. BORELY (pouvoir à M. GODEFROY), M. DECOURCELLE (pouvoir à Mme LEGAULT), Mme DELPAL (pouvoir à M. PARISOT), Mme FERET (pouvoir à M. MOORES), M. GABORIEAU (pouvoir à M. EON), Mme GOBAILLE (pouvoir à Mme BARRE), M. GOURSOLAS (pouvoir à Mme WYART), M. GUILLOUX (pouvoir à M. SAVIGNAC), M. PELTIER (pouvoir à M. PLEIGNET), Mme PETITCOLLOT (pouvoir à Mme CORLAY), M. RIBIERE (pouvoir à M. BOULLANGER), Mme THOMAS (pouvoir à Mme DAVID).

Secrétaire de séance : M. Thomas LAURENT.

M. le Maire constate que le quorum est atteint. Le Conseil municipal désigne M. Thomas LAURENT comme secrétaire de séance à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL ELIT, à bulletin secret, les suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020. La liste « Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné » a obtenu 27 voix. La liste « Agissons pour une ville écologique et solidaire » a obtenu 6 voix. Sont élus suppléants :

Monsieur	THOMAS	Christian	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Madame	DELAUNAY	Patricia	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Monsieur	BAGOURD	Archibald	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Madame	LE GALLIARD	Fabienne	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Monsieur	GARO	Olivier	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Madame	MICHEL	Maryvonne	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Monsieur	HUGE	Clément	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Madame	TRAVERS	Marie	Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné
Madame	CHRISTIN	Cécile	Agissons pour une ville écologique et solidaire

LE CONSEIL MUNICIPAL a ensuite délibéré sur les points prévus à l'ordre du jour :

A. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SIMADE 35

DESIGNE, en procédant au scrutin secret, les représentants au SIMADE 35, comme suit :

Organismes	Nombre et qualité des représentants à désigner	Ont obtenu 33 voix
Syndicat Intercommunal de soins infirmiers et de Maintien à Domicile Est 35 (SIMADE 35) : Comité syndical	2 représentants titulaires 2 représentants suppléants	Titulaires : Mme Gisèle BARRE Mme Julie PETITCOLLOT Suppléantes : Mme Françoise GOBAILLE Mme Béatrice LEGAULT

B. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) - TARIFS 2021

ACTUALISE A L'UNANIMITE (6 abstentions) les tarifs de la TLPE pour 2021 conformément au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année (N-2) calculé par l'INSEE, à savoir + 1,5%, selon le tableau ci-après :

Support	Tranche	Seuil et plafond de tranche en m2	Tarif au m2 2020	Tarif au m2 2021	Tarifs maximum applicables en 2021 Pour information
Enseigne	Tranche 1	0 < m2 ≤ 12	0,00 €	0,00 €	21,40 €
Enseigne	Tranche 2	12 < m2 ≤ 20	16,24 €	16,48 €	42,80 €
Enseigne	Tranche 3	20 < m2 ≤ 50	32,47 €	32,96 €	42,80 €
Enseigne	Tranche 4	50 < m2	64,94 €	65,91 €	85,60 €
Dispositif publicitaire et pré enseigne-Affichage non numérique	Tranche 1	0 < m2 ≤ 50	16,24 €	16,48 €	21,40 €
Dispositif publicitaire et pré enseigne-Affichage non numérique	Tranche 2	50 < m2	32,47 €	32,96 €	42,80 €
Dispositif publicitaire et pré enseigne-Affichage numérique	Tranche 1	0 < m2 ≤ 50	48,71 €	49,44 €	64,20 €
Dispositif publicitaire et pré enseigne-Affichage numérique	Tranche 2	50 < m2	97,41 €	98,87 €	128,40 €

C. INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE POUR L'ANNEE 2020

APPROUVE A L'UNANIMITE le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église de 479,86 € pour l'exercice 2020.

Les questions figurant à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 18 h 45.

Le prochain Conseil municipal est fixé au mercredi 30 septembre 2020 à 19 h.

Pour le Maire, et par délégation
La première adjointe

Françoise GOBAILLE

Publié et affiché le 17 juillet 2020